



Le Saint-Siège

CONSISTOIRE POUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX CARDINAUX

***DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
POUR L'IMPOSITION DE LA BARRETTE ET
L'ASSIGNATION DES TITRES OU DES DIACONIES***

Samedi 25 mai 1985

Vénérables frères,

Un Consistoire est habituellement, dans la vie de l'Église, un moment exceptionnel où se célèbre l'assemblée de ceux qui, selon une antique institution, sont les plus proches conseillers et collaborateurs du successeur du bienheureux Pierre. Votre présence est donc pour moi un motif de grande joie, et je vous salue tous, un à un, avec un sentiment de profonde affection. Il appartient à la nature même du cardinal d'adhérer de la manière la plus ferme au Siège apostolique et à celui qui détient la charge suprême de gouverner l'Église universelle, mais ce lien devient plus manifeste quand ce sénat de l'Église se réunit de manière visible.

Comme vous le savez, je vous ai convoqués pour traiter de quelques questions importantes, principalement pour créer de nouveaux membres du Sacré Collège. J'ai considéré qu'il fallait nommer à cette charge et dignité vingt-huit hommes d'Église, bien que d'autres, en vertu de leurs mérites, auraient pu également y accéder ; mais il est juste de respecter les limites établies pour le nombre des cardinaux. Ceux qui viennent maintenant se joindre à votre Collège expriment d'une certaine manière l'universalité de l'Église et représentent différentes fonctions qui servent et concourent à son édification.

Ce Consistoire se déroule à un moment où s'impose à l'Église un plus grand effort pour porter la vérité du Christ et son œuvre salvifique dans un monde qui, souvent, ignore ou néglige ou même combat des biens si grands et si nécessaires. Comme vous le savez, l'an dernier, le premier dimanche de l'Avent, j'ai promulgué l'exhortation apostolique sur la réconciliation et la pénitence

dans la mission de l'Église aujourd'hui : j'ai voulu synthétiser, pour ainsi dire, dans un texte unique, les conclusions et les requêtes du VI^e Synode des évêques. Si nous faisons attention aux divisions et aux injustices qui tourmentent les hommes et les nations de notre temps, il se révèle nécessaire d'en rechercher soigneusement les causes dans un esprit qui permette de leur trouver des remèdes appropriés. La racine de tous ces maux est le mal qui a pénétré profondément l'esprit humain : le péché que les hommes commettent en faisant mauvais usage de la liberté que Dieu leur a donnée. Il est donc nécessaire qu'ils se réconcilient avec Dieu, avec eux-mêmes et avec leurs frères et que, par la pénitence, ils rétablissent l'ordre troublé par le péché. C'est pourquoi, ainsi que je l'ai dit dans ce document, puisque dans le sein même de l'Église il existe des divisions concernant la doctrine et la pastorale, il m'a semblé opportun de réaffirmer la vérité sur la nature du péché, et de rappeler à tous ceux que cela concerne les règles du Magistère sur la pratique correcte du sacrement de pénitence.

En outre, comme vous le savez, est en cours l'Année internationale de la jeunesse promue par les Nations Unies. L'Église ne pouvait manquer de saisir cette occasion pour se présenter comme « Mère et Maîtresse » à l'égard des jeunes en qui elle place une grande partie de ses espérances. C'est pour cette raison que je leur ai adressé, il y a quelques mois, [une lettre apostolique](#). C'est incontestablement un sujet qui nous sollicite tous, soucieux que « ce trésor de richesses qu'est la jeunesse » (*ibid.*, n. 1) ne se corrompe pas et qu'il soit gardé, mis en valeur, augmenté. Il fallait mettre expressément en lumière le projet de la vie sacerdotale et religieuse, étant donné que de nos jours, surtout dans certains pays et dans certaines familles religieuses, on constate la pénurie d'ouvriers pour la moisson du Seigneur et de personnes qui professent les Conseils évangéliques.

Je vous rappelle cela, chers et vénérés Frères, afin que vous vous employiez avec moi, sans ménager les efforts et avec une inlassable ardeur, pour répondre à ces besoins dont l'Église sent le poids.

À cette fin, il faut demander l'aide efficace du ciel que nous devons implorer dans une inlassable prière. Nous sommes à la veille de la douce solennité de la Pentecôte. Nous y invoquons, avec de particulières prières d'adoration, le Saint- Esprit qui vivifie le Corps de l'Église et lui donne son unité. Prions-le pour qu'il répande ses dons avec abondance en ces temps difficiles et rende fécond notre labeur apostolique.

Dans l'attente du Paraclet promis, les apôtres « tous d'un même cœur étaient assidus à la prière... avec Marie, Mère de Jésus » (Ac 1, 14) : suivons leur exemple. Pour que tout ce que l'Église a particulièrement à cœur parvienne à bonne fin, nous devons sans cesse invoquer celle qui a été associée au Sauveur dans l'œuvre de réconciliation du genre humain et qui, aux noces de Cana en Galilée, intervint en faveur des jeunes, c'est-à-dire des nouveaux époux, quand le vin commença à manquer.

J'ai voulu vous dire tout cela dans un esprit plein d'affection et de sollicitude. Avant de dire les

noms de ceux qui vont faire partie du Sacré-Collège, il convient de pourvoir au Siège suburbicaire de Porto et Santa Rufina dont le titre est resté vacant depuis le décès du cardinal Paolo Marella, d'heureuse mémoire. Je nomme donc évêque au titre de Porto et Santa Rufina Son Éminence M. le cardinal Agostino Casaroli secrétaire d'État.

Voici donc les noms des nouveaux cardinaux :

- Luigi Dadaglio, archevêque titulaire de Lero, propénitencier majeur ;
- Simon Lourdusamy, archevêque émérite de Bangalore, secrétaire de la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples, ou *Propaganda Fide* ;
- Francis Arinze, archevêque émérite de Onitsha, proprésident du Secrétariat pour les non-chrétiens ;
- Juan Francisco Fresno Larrain, archevêque de Santiago du Chili ;
- Antonio Innocenti, archevêque titulaire d'Eclano, nonce apostolique en Espagne ;
- Miguel Obando Bravo, archevêque de Managua ;
- Augustin Mayer, archevêque titulaire de Satriano, propréfet des Congrégations pour les sacrements et pour le culte divin ;
- Angel Suquia Goicoechea, archevêque de Madrid ;
- Jean-Jérôme Hamer, archevêque titulaire de Lorium, propréfet de la Congrégation pour les religieux et les Instituts séculiers ;
- Ricardo Vidal, archevêque de Cebu ;
- Henryk Roman Gulbinowicz, archevêque de Wroclaw ;
- Paulos Tzadua, archevêque de Addis-Abeba ;
- Jozef Tomko, archevêque titulaire de Doclea, propréfet de la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples ou *Propaganda fide* ;
- Myroslav Ivan Lubachivsky, archevêque majeur de Lviv des Ukrainiens ;
- Andrzej Maria Deskur, archevêque titulaire de Tene, président émérite de la Commission pontificale pour les Communications sociales ;

- Paul Poupard, archevêque titulaire de Usula, proprésident du Secrétariat pour les Non-Croyants et président du Comité exécutif du Conseil pontifical pour la Culture ;
- Albert Vachon, archevêque de Québec ;
- Albert Decourtray, archevêque de Lyon ;
- Rosalio José Castillo Lara, archevêque titulaire de Precausa, proprésident de la Commission pontificale pour l'interprétation authentique du Code de droit canon ;
- Friedrich Wetter, archevêque de Munich et Freising ;
- Silvano Piovanelli, archevêque de Florence ;
- Adrianus J. Simonis, archevêque de Utrecht ;
- Edouard Gagnon, archevêque titulaire de Giustiniana prima, proprésident du Conseil pontifical pour la Famille ;
- Alfons Stickler, archevêque titulaire de Bolsena, probibliothécaire et proarchiviste de la sainte Église romaine ;
- Bernard F. Law, archevêque de Boston ;
- John J. O'Connor, archevêque de New York ;
- Giacomo Biffi, archevêque de Bologne ;
- Pietro Pavan.

Et ainsi, avec l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul et la mienne, je crée et publie cardinaux de la sainte Église romaine :

De l'ordre des prêtres : Juan Francisco Fresno Larrain, Miguel Obando Bravo, Angel Suquia Goicoechea, Ricardo Vidal, Henryk Roman Gulbinowicz, Paulos Tzadua, Myroslav Ivan Lubachivsky, Albert Vachon, Albert Decourtray, Friedrich Wetter, Silvano Piovanelli, Adrianus J. Simonis, Bernard F. Law, John J. O'Connor, Giacomo Biffi ;

De l'ordre des diacres : les autres cardinaux nouvellement créés.

Moi qui, au Consistoire du 30 juin 1979, ai dit que je réservais *in pectore* un autre prélat, je renouvelle et confirme ici, en cette solennelle assemblée, cette même volonté.

Avec les dispenses, les dérogations et les clauses nécessaires et utiles. Au nom du Père et du Fils et du Saint- Esprit. Amen !

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana